




ATELIER CMCD
Samedi 3 septembre 2022





Le dispositif s'applique aux équipes 1 masculine ou féminine d'un club dans le niveau sportif dans lequel elles évoluent (National, Régional, Départemental) et à leur équipe réserve qui évoluent en régional.

Les éléments sur les fonctions des différents cadres sont enregistrés dans Gesthand. De ce fait, l'outil Gesthand Extraction permet d'avoir la remontée de ces données pour la CMCD.

<https://extraction.gesthand.net/index.php?section=accueil>

Configuration:

Chaque instance (Fédération, Ligue et Comité) saisie dans Gesthand Extraction la configuration pour chaque niveau de championnat en fonction des obligations de leur CMCD.



Mutation Entraîneurs et Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes (comptabilisés club quitté)

Mutation animateurs Ecole Arbitrage et Juges Accompagnateur Ecole Arbitrage (comptabilisés club quitté 2 saisons)

Lors de mutation, la comptabilisation de la CMCD peut être accordé au club d'accueil par le club quitté : <https://www.ffhandball.fr/fr/ffhandball/documentation/formulaires>

Le document doit être impérativement transmis avant le 31 décembre 2022 à :

- CMCD Ligue – 6000000.cmcd@ffhandball.net pour les arbitres et fonctions Ecole Arbitrage – (copie à CTA pour information : 6000000.cta@ffhandball.net)
- CMCD Ligue pour les techniciens.

EXIGENCES AU NIVEAU REGIONAL CHAMPIONNATS

NATIONAL 3 FEMININ

ET

PRENATIONAL MASCULIN

SPORTIVE

2 X

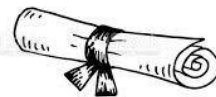


OU

2 X



TECHNIQUE



**Titulaire ou en formation :
Former ou performer**

ET

2 X



**Titulaire :
Contribuer à l'animation sportive
ou la structure**

OU



**Titulaire ou en formation :
Former ou performer**

ET



**Titulaire :
Contribuer à l'animation sportive
de la structure et
Contribuer au fonctionnement
de la structure**

CHAMPIONNATS

NATIONAL 3 FEMININ

ET

PRENATIONAL MASCULIN

ARBITRAGE



+



Nous devons faire 11 arbitrages enregistrés sur FDME pendant la saison

ECOLE
D'ARBITRAGE



+



Je dois
faire 5
suivis JAJ
au
minimum
enregistrés
sur FDME

+



2, 3 ou 4 selon le
nombre d'équipes
jeunes

Nous devons
faire 5
arbitrages
chacun
enregistrés
pendant la
saison

CHAMPIONNATS ET EXCELLENCE REGIONAL MASCULIN

PRENATIONAL FEMININ

SPORTIVE

2 X

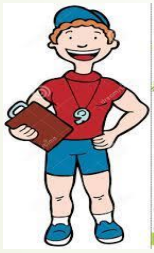


ou

2 X



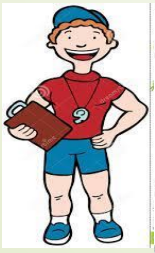
TECHNIQUE



ET

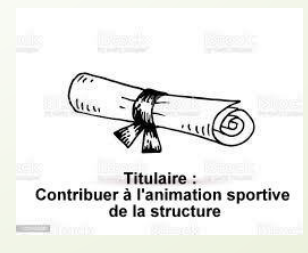


ou

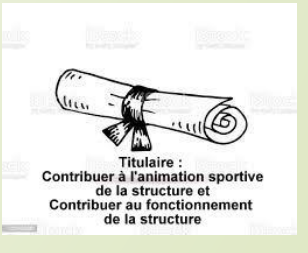
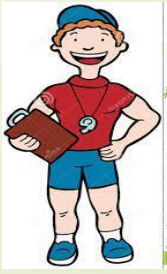


ET

Soit 2 X



soit



CHAMPIONNATS ET EXCELLENCE REGIONAL MASCULIN

PRENATIONAL FEMININ

ARBITRAGE



+



Nous devons faire 11 arbitrages enregistrés sur FDME pendant la saison

ECOLE D'ARBITRAGE



+



Je dois
faire 5 suivis
JAJ au
minimum
enregistrés
sur FDME

+



2, 3 ou 4 selon le
nombre
d'équipes jeunes

Nous devons
faire 5
arbitrages
chacun
enregistrés
pendant la
saison

CHAMPIONNATS

EXCELLENCE REGIONAL FEMININ ET HONNEUR REGIONAL MASCULIN

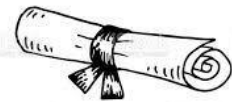
SPORTIVE



OU



TECHNIQUE



Titulaire ou en formation : Entraîner des jeunes
ou Entraîner des adultes

ET

Soit 2 X



Certifiable Contribuer à l'animation
sportive de la structure

soit



Titulaire :
Contribuer à l'animation sportive
de la structure et
Contribuer au fonctionnement
de la structure

CHAMPIONNATS

EXCELLENCE REGIONAL FEMININ ET HONNEUR REGIONAL MASCULIN

ARBITRAGE



ou



+



Nous devons faire 11 arbitrages enregistrés sur FDME pendant la saison

ECOLE D'ARBITRAGE



ou



Je dois faire 5 suivis de JAJ au minimum enregistrés sur FDME

+



1, 2, ou 3 selon le nombre d'équipes jeunes

Nous devons faire 5 arbitrages chacun enregistrés pendant la saison

EQUIPE RESERVE CHAMPIONNAT REGIONAL FEMININ OU MASCULIN

ARBITRAGE



ou

2 X



Nous devons faire 11 arbitrages enregistrés sur FDME pendant la saison

Retrouver les textes de la CMCD Territoriale 22-23 sur le site de la Ligue N-A :
<http://nouvelleaquitaine-handball.org/wp-content/uploads/2022/09/CMCD-22-23.pdf>



Les Formations:

Le guide des formations sera mis en ligne vers la mi-septembre. N'hésitez pas à le consulter et à vous inscrire au plus tôt dans le domaine qui vous intéresse.

les acteurs de la CMCD

Pour les JAJ et les JA T3 → le secteur d'arbitrage dans votre comité.

Pour les JA T1-T2 → la CTA Ligue.

Pour les techniciens → ITFE et CTF de votre comité

Rapprochez-vous de votre secteur afin que les JAJ ayant atteint 15 ans soient enregistrés en JA T3.



CMCD Nationale:

Pour les clubs de niveau National, la CMCD Nationale vous enverra la circulaire de fonctionnement fin octobre, début novembre.

Règlements généraux FFHB, Article 27 de la page 32 à 41.

CMCD Départementale:

Pour les clubs de niveau Départemental, la CMCD Comité vous fera parvenir les textes dans la même période.

Dates à retenir :

- 1^{ère} quinzaine de janvier 2023 : Transmission du bilan intermédiaire CMCD
- 31 mai 2023 : dernier jour des remontées pour la CMCD
- Au plus tard le 20 juin 2023 : Transmission du bilan final CMCD